

## Programme de mise en défens du ruisseau de Dolignon

### Compte-rendu des réunions de chantier 01 Mars 2017

• <b>Lieu :</b>	Ferme le Fromentin, commune de Dolignon. à 14h00			
• <b>Maître d'ouvrage :</b>	• <b>Maître d'œuvre :</b>	• <b>Entreprise :</b>		
Syndicat du bassin versant amont de la Serre et du Vilpion	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques (mise à disposition du Syndicat)	Mascitti Nino S.A		
• <b>Nom, Prénom :</b>	• <b>Organisme :</b>	Présent	Absent	Excusé
LEFEBVRE Jean-Luc	Président du syndicat	✓		
DEBESSE Laurent	Vice-Président du syndicat	✓		
LE ROUX Patrice	Vice-Président du syndicat			✓
LECLERCQ Arnaud	Exploitants agricole	✓		
LAVAL Ludovic		✓		
VAROQUEAUX Jean-Luc		✓		
DRUART Benoit		✓		
FELZINGER Guillaume	Union des syndicats d'aménagement	✓		
MASCITTI Dominique	Entreprise Mascitti			✓
BARBIER Mickaël		✓		
BIENAIME Corinne	Commune de Dolignon	✓		
CUGNET Jean-Pierre	Commune de Sainte-Genevieve	✓		
LABROCHE Guy	Commune de Sainte-Genevieve	✓		
DUNTZE Martin	Fédération de Pêche et Milieux Aquatiques de l'Aisne			✓
MENVIELLE Erwan	Agence de l'Eau Seine-Normandie			✓
RAFFIN Vanessa	Communauté de communes Thiérache du Centre			✓

Les travaux de mise en défens du ruisseau de Dolignon ont été confiés, après appel d'offres, à l'entreprise Mascitti Nino S.A – (siège : Villers-Cotterêts / 02.)

- **SITUATION ACTUELLE :**

- Les conclusions de l'étude globale du bassin versant de la Serre amont relève la nécessité d'intervenir sur le réseau hydrographique par le biais de travaux de restauration et d'entretien et ce, dans le but d'améliorer la qualité des milieux aquatiques et d'atteindre les objectifs fixés par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau.
- Le syndicat du bassin versant amont de la Serre et du Vilpion a lancé un premier programme de mise en défens sur le ruisseau de Dolignon et ainsi réaliser un projet « vitrine ». Il espère ainsi promouvoir les aménagements réalisés et inciter les exploitants à mettre en place des démarches similaires sur le reste du bassin-versant.
- Dans le cadre de ce programme, 12 systèmes d'abreuvement et 2 000 ml de clôture sont prévus. Ces aménagements permettent ainsi de protéger le ruisseau de Dolignon de l'impact des animaux (piétinement, abrutissement, déjection) de sa source jusqu'à sa confluence avec la Serre.

- **DETAILS DES TRAVAUX :**

- Le maître d'œuvre a rappelé les objectifs de ces travaux et a présenté le déroulement du chantier à l'assemblée.
- Les travaux débuteront le **lundi 06 mars**. Pour des raisons pratiques et logistiques, l'entreprise travaillera d'amont en aval. La zone de dépôt des fournitures a été identifiée.
- La durée des travaux est estimée à **1 mois** sous réserve de conditions climatiques favorables.

### **AMENAGEMENTS REALISES**

- Les aménagements respecteront un cahier des charges réalisé par le service technique de l'Union des syndicats d'aménagement et de gestion des milieux aquatiques.
- Toutes les constructions (abreuvoirs rustiques, passage à gué et clôtures) seront réalisées en châtaigner (bois dur adapté aux contraintes climatiques).
- Suite à la présentation en salle, une visite de terrain, en présence des propriétaires/exploitants, a permis de localiser les zones de travaux.



**EXEMPLES D'ABREUVOIR RUSTIQUE ET DE PASSAGE A GUE REALISES PAR L'ENTREPRISE MASCITTI**

- Des aménagements complémentaires tels qu'une passerelle bois et des plantations sont également compris dans ce marché de travaux.
- La passerelle, en chêne, va permettre la traversée des animaux sans dégrader les berges
- Les plantations d'arbustes et d'hélophytes (herbacées inféodées aux milieux aquatiques) permettront de reconstituer à moyen terme une ripisylve, indispensable à la stabilité des berges et à la diversification des habitats naturels.



ÉTAT INITIAL DU RUISSEAU DE DOLIGNON

• REMARQUES, OBSERVATIONS :

- L'ensemble des coordonnées des exploitants concernés par ces travaux ont été remis à l'entreprise.
- Le chef d'équipe veillera à prévenir au moins 48 heures avant l'exploitant du démarrage des travaux dans leurs parcelles.
- Afin de valider l'avancée des travaux, des réunions de chantier seront programmées tous les 15 jours.

• REUNIONS DE CHANTIER

- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux de mise en défens, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :

M. MASCITTI Dominique – Directeur entreprise Mascitti..... 06.12.43.28.43  
M. BARBIER Mickaël – Chef d'équipe entreprise Mascitti..... 06.21.65.08.12  
M. FELZINGER Guillaume – Union des syndicats ..... 03.23.20.36.74

• FINANCEMENT :

- La réalisation de ces travaux est possible grâce au soutien financier de :



• LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

La prochaine réunion aura lieu  
**le mercredi 15 mars 2017**  
à **14h00**, Ferme Le Fromentin,  
chez M. Leclercq.  
8 rue Principale, DOLIGNON

Le service technique,